

# Aperçu de l'histoire-géo des pays du Maghreb et présentation des politiques linguistiques et scolaires<sup>1</sup>

Manfred Overmann

*Nicht erst seit der französischen Kolonisierung im Verlaufe des 19. Jahrhunderts sind die zentralen Maghreb-Staaten Marokko, Algerien und Tunesien in den komplexen Kulturraum des Mittelmeeres eingebunden, in dem sich vorurteilsgeladene Ängste und diffuse Fantasiebilder von Okzident und Orient auf vielgestaltige Art und Weise durchdringen. Gleichzeitig bleiben die tatsächlichen Kenntnisse über die für uns so nahe islamische, arabische und frankophone Welt rudimentär oder werden falsch konnotiert: Nicht alle Nordafrikaner sind Araber, in keinem der Länder ist Französisch die offizielle Sprache. Der folgende Aufsatz informiert über einige geographische und historische Besonderheiten des Maghreb, vor allem aber ausführlich über die sprachliche Situation.*

## 1. Histoire-géographie du Maghreb<sup>2</sup>

La situation géo-historique et culturelle dans les pays du Maghreb est loin d'être homogène et difficile à saisir pour celui qui veut condenser les savoirs dans la perspective d'une transposition didactique sans tomber dans les clichés simplificateurs des idées reçues sur le Monde arabe qui représenteraient un affront à la dignité et à la diversité des peuples.

Selon la référence géopolitique et culturelle, le nombre des pays nord-africains varie entre trois (le Petit Maghreb : le Maroc, l'Algérie et la Tunisie), six (le Grand Maghreb avec le Sahara occidental, la Mauritanie et la Libye) voire sept si on y ajoute aussi l'Égypte dans l'extrémité orientale. Géographiquement, le Petit Maghreb est un carrefour de civilisations à triple dimension. Il se trouve dans l'Ouest du prolongement de l'Orient arabe et musulman, dans le Nord de l'Afrique et à la lisière du Sahara et à proximité de l'Europe et de la Méditerranée.

Le Maghreb que les arabes appellent la presqu'île du couchant (en Arabe مغرب *al-maghrib*, ce qui veut dire « là où le soleil se couche ») peut même comprendre une douzaine de pays lorsqu'on l'étend aux pays du Proche-Orient allant de l'Égypte à l'Irak en passant par la Syrie, le Liban, la Jordanie et la Palestine. Le Maghreb s'oppose alors au mot Machrek signifiant « Levant », là où le soleil se lève.

Actuellement le Grand Maghreb compte environ 92 millions d'habitants (Algérie 38 millions, Maroc 33 millions, Tunisie 11 millions) contre 25 millions d'habitants dans les années 1960 et 1970. Si la population maghrébine de l'époque représentait à peu près la moitié de la population par rapport à la France, à l'heure actuelle la croissance démographique galopante a bien dépassé la France (92 millions au Maghreb par rapport à 64 millions en France métropolitaine et 2 millions dans les départements d'outre-mer en 2014).

Historiquement, le Maghreb est à la fois berbère (la population traditionnelle depuis la préhistoire), arabe (à partir de la conquête du VII<sup>e</sup> siècle), musulman (avec la conquête, les arabes ont apporté avec eux leur religion, l'Islam), africain et méditerranéen. L'arabisation partielle de l'Afrique du Nord à partir du VII<sup>e</sup> siècle qui s'est opérée dans les pas de l'islamisation d'est en ouest n'a jamais aboli les origines *amazighes*, c'est-à-dire la présence ancestrale des peuples *berbères* ou *imazighen* de la vallée du Nil jusqu'à l'Atlantique et l'ensemble du Sahara. La langue traditionnelle du Maghreb avant l'arrivée des Arabes il y a quelque treize siècles était le berbère.

Après l'invasion romaine et les tentatives de christianisation, la conquête et la conversion à l'islam de tribus berbères par les Arabes ne s'est parachevée que progressivement et partiellement. Cette forte présence de l'héritage culturel et linguistique *amazigh* qui perdure jusqu'à nos jours a amené le géographe Augustin Bernard à affirmer qu'« il n'y a pas d'Arabes en Afrique du Nord [...]. Il n'y a que des Berbères à divers degrés d'arabisation. » (Vermeren 2012 : 162.) L'une des premières idées reçues sur le Monde arabe qu'il faut déconstruire linguistiquement et historiquement est que tous les Maghrébins sont des Arabes, idée échafaudée par les Européens lors de la conquête coloniale de l'Algérie à cause de la prédominance de la religion musulmane et le faux-semblant d'une langue arabe omniprésente. Cependant beaucoup de populations autochtones ne parlent pas du tout l'arabe et le comprennent à peine.



Après la désagrégation de l'empire almoravide, puis almohade, deux dynasties berbères puissantes qui ont unifié et dominé le Grand Maghreb dans les années 1035-1269, les pays du Maghreb se sont morcelés en régions distinctes avant de tomber sous l'emprise de l'Empire turco-ottoman à partir du 16<sup>ème</sup> siècle. Seuls la Mauritanie et le Maroc ont conservé leur autonomie, malgré l'arrivée des Portugais et Espagnols qui ont installé les premiers comptoirs sur les côtes pour le commerce de l'or et des esclaves. Le Maghreb est devenu ensuite l'objet des ambitions coloniales européennes.

En dehors de l'Égypte qui a été un protectorat anglais de 1882 (date officielle : 1914) jusqu'à son indépendance en 1922 et la Libye italienne (1911-1951), bien d'autres pays arabes ont été colonisés et administrés par la France (Djibouti 1896-1977 ; la Syrie et le Liban 1920-1941/1943 ; la Mauritanie 1920-1960) avec toutefois des statuts différents. Au Petit Maghreb, la Tunisie et le Maroc ont été respectivement des protectorats français de 1881/1912 jusqu'en 1956 avec une présence française sur le terrain depuis 1907 pour le Maroc et depuis 1840 pour la Tunisie.

A la différence du Maroc et de la Tunisie qui sont soumis à un statut de protectorat et à un régime d'administration indirecte, l'Algérie est déjà conquise à partir de 1830 pour devenir une colonie de peuplement ainsi qu'une partie intégrante de la France dans la perspective d'une politique assimilatrice. A partir de 1848, le pays est divisé en trois départements – Alger, Oran et Constantine – qui sont soumis directement au parlement français et au conseil des financiers dans les colonies. Tandis que tout habitant venant d'Europe jouit de la pleine citoyenneté, les Algériens musulmans sont assujettis à un statut d'exception, désigné sous le terme de « l'indigénat ». Ce double régime considère la population autochtone comme des sujets de seconde zone pour lesquels les principes généraux du droit français ne sont pas applicables. C'est seulement à la fin de 132 ans d'occupation et une guerre de libération particulièrement sanglante (1954-1962) que « l'Algérie qui est la France » selon la célèbre déclaration de François Mitterrand en 1956 obtient son indépendance.

Le type d'occupation, colonisation ou protectorat et la durée de la présence française dans les trois pays du Maghreb ont eu un impact majeur pour l'identification nationale des habitants. Alors que les Algériens dont le pays était annexé à la France, ne pouvaient se considérer comme Algériens, les Tunisiens et Marocains ont pu conserver leur identité politique et culturelle propre parce

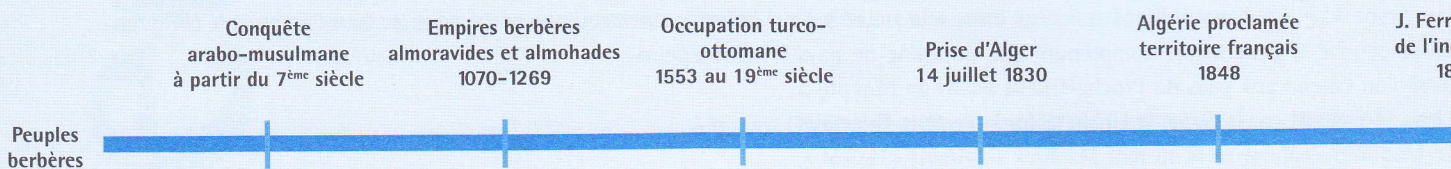
que le protectorat a maintenu les structures politiques et tribales préexistantes, symbolisées par le beylicat, la Tunisie ottomane de 1574 à 1881 en ce qui concerne l'histoire moderne, et le sultanat au Maroc remontant à Idriss 1er au 8<sup>ème</sup> siècle.

## 2. Le contexte multilingue au sein de la Francophonie et le statut des langues

D'après le rapport annuel sur la langue française publié par l'Organisation internationale de la Francophonie et présenté par l'Observatoire de la langue française le 12 octobre 2010, on recense actuellement environ 220 millions de locuteurs francophones à travers le monde. Nous devons cependant distinguer les francophones réels (langue maternelle) qui comptent environ 128 millions de locuteurs capables de parler couramment le français, et les 92 millions de francophones partiels ou occasionnels qui apprennent le français comme langue seconde (FLS). En dehors des locuteurs de français langue maternelle et langue seconde il faut recenser aussi les 116 millions de « francisants » qui ont appris le français pendant plusieurs années comme langue étrangère (FLE) à l'école ou dans des institutions d'enseignement pour adultes (Overmann 2011a : 123-124). Plus d'un sur deux des locuteurs francophones se situe en Afrique.

Dans son article « L'usage du français au Maghreb » (2007), Laure Bianchini avance pour l'Afrique du Nord « quelque 33,4 millions de francophones (64% de Tunisiens, 57% d'Algériens et 41,5% de Marocains) par rapport à l'Afrique subsaharienne avec presque 40 millions de locuteurs ». Bourdureau (2006 : 26) confirme les chiffres pour le Maroc en différenciant toutefois les locuteurs francophones réels (13,5% à 16,5%) et partiels (16,5% à 20%). Selon le dernier recensement de 2004, le pourcentage de la population bilingue arabe/français s'élèverait à 39%. Même si ces chiffres nous paraissent un peu élevés par rapport aux indications de l'OIF, de l'Office national des statistiques d'Algérie et de l'Observatoire de la langue française et que les résultats varient selon la définition d'un francophone et d'un bilingue, on peut constater que le français conforte plutôt ses positions en Tunisie, au Maroc et en Algérie et que le nombre des locuteurs s'accroît progressivement.

A la différence de l'Algérie, la Tunisie et le Maroc sont respectivement membres de l'Organisation internationale de la Francophonie depuis 1970 et 1981. L'Algérie occupe cependant la 3<sup>ème</sup> position des pays du monde comptant le plus de francophones après la France et le Congo. Le français reste une langue privilégiée pour l'acquisition et la transmission des savoirs et l'enseignement supé-





rieur se fait entièrement en français dans le domaine des filières scientifiques et techniques, de la médecine et de l'ingénierie. Les sciences humaines et sociales sont arabisées et confirment la répartition dichotomique de l'enseignement supérieur.

Bien que le monde universitaire fasse déjà partie de l'Agence Universitaire de la Francophonie et essaie de pousser le gouvernement algérien à adhérer à l'OIF, le gouvernement algérien refuse toujours d'adhérer à la Francophonie officielle comme pour rappeler l'héritage ambigu de la colonisation et la déchirure profonde causée par le conflit meurtrier de la colonisation (1830) et de la décolonisation (1962) (cf. Overmann, Cours et dossier de textes sur l'Algérie avec des fiches pédagogiques B1-C1 en ligne). A chaque sommet de la Francophonie le français prend une place de plus en plus prépondérante en Algérie, et depuis bien plus d'une vingtaine d'années le français évolue vers une langue seconde et les pays du Maghreb vers un plurilinguisme obligatoire.

Chacun de ces pays est historiquement multilingue, mais officiellement l'utilisation du français n'est mentionnée dans aucune des constitutions des pays du Maghreb, la langue arabe étant la seule langue officielle ayant un statut de droit et assurant le médium de scolarisation dans le cycle primaire et secondaire. Cependant nous devons annoter deux exceptions en ce qui concerne le statut du berbère comme seconde langue par rapport à l'arabe.

Depuis 2011 l'*amazigh* jouit du statut de langue officielle au Maroc « en tant que patrimoine commun à tous les Marocains sans exception » (Art. 5), alors que le *tamazigh* (l'ensemble des langues berbères en usage) en Algérie n'est qu'une langue nationale avec un prestige inférieur. Toutefois, le *tamazigh* est également inscrit dans la constitution (2002/2008) à l'Article 3 bis. Dans le cadre de la nouvelle reconnaissance de la diversité linguistique au Maroc, le berbère bénéficie d'une forte revitalisation (Boukous 2013) qui se traduit aussi par le fait d'être enseigné dans un certain nombre d'écoles (Messaoudi 2013 : 6).

### 3. Les langues maternelles : le berbère et l'arabe dialectal

Les langues maternelles ou premières acquises implicitement dans l'environnement immédiat de la famille varient dans les trois pays, aussi selon le lieu d'habitation des locuteurs, qu'il soit rural ou urbain, et le milieu socioculturel d'origine. Dans une perspective historique, il faut citer parmi les langues parlées au Maghreb en premier le berbère ou les dialectes amazighes. Actuellement, le

Maroc compte entre 40% et 50% de berbérophones, l'Algérie entre 25% et 30% et la Tunisie entre 1% et 2%.

L'arabe classique, littéral, codifié par l'écrit, est appris essentiellement à l'école sous une variante moderne sécularisée et standardisée depuis le début du XIXe siècle (simplification de la syntaxe, introduction de nouveaux mots...). Bien qu'il jouisse du statut de langue officielle au Maghreb et soit commun à tous les pays arabophones sous une forme parlée (l'administration, débats parlementaires) et écrite, l'arabe classique n'est employé que par une petite minorité très cultivée et reste avant tout la langue de l'instruction et de la religion. L'arabe classique n'empêche pas les fonctionnaires de parler l'arabe dialectal entre eux et de rédiger certains rapports en français. On lit la presse plutôt en arabe intermédiaire ou standard, mais on n'écrit qu'en arabe classique.

D'après Calvet, l'arabe classique du Coran est plus proche d'une langue morte que d'une langue vivante (1999 : 234), affirmation à relativiser selon Messaoudi (2013 : 7) puisqu'il est la « langue officielle ou nationale dans au moins 22 pays, langue qui occupe la 6e place à l'ONU ». En plus l'arabe standard facilite la communication entre les pays arabes et est diffusé par les chaînes satellitaires.

L'arabe maghrébin ou dialectal, qu'il soit marocain, tunisien ou algérien, représente un ensemble de dialectes arabes apparentés qui mutuellement sont intelligibles. Il est parlé par la plupart des locuteurs du Maghreb dans les échanges informels, familiaux et dans la rue et sert de *lingua franca*. Au Maroc et en Tunisie, on emploie le mot « darija » pour désigner ce dialecte oral et local utilisé par la population à l'échelle du pays. L'équivalent du dialecte algérien se dit « dar(d)ja » et se distingue en outre par les sons « dj » et « dz ». C'est cette langue que chacun des arabophones utilise toute sa vie et qui transmet sa culture populaire, traditionnelle et contemporaine. Au point de vue numérique, l'arabe dialectal a clairement détrôné l'arabe classique.

Dans les écoles arabes, l'arabe classique est imposé aux enfants, tandis que l'arabe dialectal, langue vernaculaire parlée au quotidien, « demeure à la porte de l'école, même s'il s'agit de la langue maternelle des enfants » (Bourdereau 2006 : 25). L'apprentissage de l'arabe standard et l'entrée dans l'écrit demande un très gros effort aux enfants qui le considèrent plutôt comme une langue liturgique et *langue du pouvoir à sens unique* loin des préoccupations quotidiennes et des besoins réels. Selon le linguiste algérien Abdou Elimam, l'enfant associe cette langue à quelque chose

Protectorat sur la Tunisie  
1881

Protectorat sur le Maroc  
1912

Indépendance Maroc et Tunisie  
1956

Guerre d'Algérie  
1954-1962

Printemps arabe  
déc. 2010

Fuite de Ben Ali  
14 jan. 2011



de contraignant et d'antipathique, par exemple le fait d'annoncer de manière automatisée versets et sourates du Coran sans comprendre le moindre mot. On vide la substance linguistique de l'enfant pour lui substituer une construction savante qui sert de *prothèse langagière*. « C'est ce mécanisme-là qui produit de la schizophrénie précoce. » Pour Elimam, « le rejet de la langue maternelle par l'école « est aussi responsable de l'échec scolaire de nombreux enfants » et la source profonde de la violence qui en découle au sein de la société. » (Genseric 2014.)

La coexistence de deux variétés d'arabe peut nous amener à parler d'un dualisme interne à la langue arabe qui est de caractère diglossique et se distingue en particulier par une variété haute, dominante, l'arabe classique standardisé, réservé à des usages écrits ou associé à la communication formelle, au domaine de la religion, au prestige social, à la littérature et à la culture, et une variété basse, les dialectes, associées aux usages oraux, à la vie quotidienne et aux conversations informelles. Avec l'amélioration de l'éducation, l'accroissement du taux de scolarisation et d'alphabetisation, le décalage entre la langue classique et les langues vernaculaires tend cependant à s'atténuer pour donner naissance selon les contextes à des formes mixtes entre l'arabe classique et l'arabe dialectal.

#### 4. Le français, langue seconde et/ou étrangère

En ce qui concerne la présence du français au Maghreb, langue officielle pendant la période de la colonisation et du protectorat, son statut est difficile à cerner dans les programmes officiels qui emploient de manière successive les termes *langue étrangère*, *langue vivante étrangère*, *langue étrangère à statut particulier...*, alors que dans la pratique, le français est plutôt une langue seconde. Alors même que les liens avec l'ancien colonisateur n'ont jamais été brisés, les rapports à la langue française sont ambivalents pour des raisons historiques et idéologiques.

Encore plusieurs années après les indépendances, l'enseignement du français est resté dominant à tous les niveaux et surtout au supérieur. Si une bonne partie de la population maghrébine lit et écrit en français – Mouzani (1969) mentionne 20% pour l'Algérie –, ce phénomène est encore plus vrai pour la langue parlée. La proportion de la société qui maîtrise l'arabe classique est cependant tout à fait dérisoire.

La politique d'arabisation qui avait pour objectif de rendre à la langue arabe, symbole de l'indépendance, son rôle de réaffirmation de l'identité nationale était alors un phénomène légitime et intelligible et dorénavant toutes les matières scolaires devaient être enseignées en arabe. En conséquence, les objectifs assignés à l'apprentissage du français comme langue étrangère étaient principalement d'ordre linguistique. Il s'agissait d'enseigner aux

élèves une langue plutôt qu'une culture et l'aspect instrumental et fonctionnel de la langue devenait le point de mire. Cependant il est difficilement concevable d'enseigner une langue sans contenu de manière purement dénotative pour désigner le réel sans charge connotative, culturelle ou idéologique.

L'élite francophone maghrébine prenant la défense de la langue française pendant la politique d'arabisation était considérée par certains intellectuels arabophones comme *parti secret de la France*. D'autres accusaient les nationalistes arabes d'instrumentaliser l'arabisation au profit de la réislamisation de la société.

Selon Miled (2010 : 166), la première étape de l'évolution du français à l'époque de post-indépendance se caractérise par l'ambivalence des représentations : « le recours au français était soit ressenti comme une ouverture nécessaire à l'enrichissement d'une culture nationale, soit vécu au plan affectif comme une forme d'insécurité provoquant quelquefois un sentiment de rejet. » L'esprit d'ouverture à des civilisations étrangères et l'épanouissement intellectuel des uns sont considérés comme entraves à l'affirmation de la langue et culture arabo-musulmane par les autres. L'arabe classique enraciné dans une tradition archaïque était dépourvu de tout dynamisme scientifique et culturel international et s'opposait totalement à la langue française en caution d'un développement.

La seconde étape de l'évolution du français, affichée à notre époque, met en relief une progression vers des représentations et connotations mutuelles moins négatives, voire favorables. Le champ des usages du français qui s'était rétréci suite à l'arabisation de sociétés maghrébines commence à s'étendre à nouveau parce que le français n'est plus perçu comme une langue envahissante, voire aliénante et entraînant un sentiment d'insécurité.

Ainsi le français est parlé dans le milieu des familles aisées, notamment de la bourgeoisie d'Alger, de Rabat ou de Tunis. Pour certains lycéens ou étudiants, le français est alors une langue « plus ou moins seconde ou étrangère » (Jacques 2006 : 4) parce que son statut « oscille entre celui de langue étrangère et celui de langue seconde notamment dans le secteur éducatif et socio-économique » (Messaoudi 2013 : 6). Dans les pays du Moyen orient ou du Machrek, sauf le Liban, le français est par contre une langue étrangère.

Au Maghreb, le français n'est pas seulement appris ou perfectionné à l'école, mais aussi acquis naturellement et implicitement dans les familles bi- ou trilingues, parlant arabe marocain, algérien, tunisien/français, berbère/arabe marocain ou algérien/français. Le mélange des codes chez les bilingues arabo-maghrébins français est très répandu en haut de la hiérarchie socioculturelle. La connaissance du français est d'ailleurs souvent assortie d'une connaissance de l'arabe classique, langue de l'élite et de la religion. Depuis 1960, la population des élèves scolarisés en français



### Fiche pédagogique : Photos de scènes maghrébines

Travaillez en binôme. Chacun décrit et commente trois des photos à son partenaire. Ensemble, choisissez un titre pour chaque photo parmi les propositions ci-dessous. Puis expliquez les titres qui restent à l'aide d'une recherche sur Internet et trouvez des photos correspondantes, par exemple sur

le site suivant : [<http://portail-du-fle.info/> → Civilisation → Afrique du nord → Photographies].

a) la place Jemaa-el-Fna ; b) un souk (quels produits est-ce que l'on y trouve ?) ; c) une mosquée / un minaret ; d) la medina ; e) le couscou ; f) le brik tunisien ; g) le désert maghrébin.

1 \_\_\_\_\_



2 \_\_\_\_\_



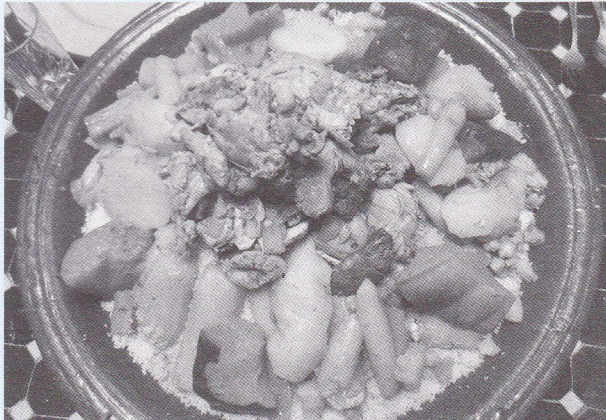
3 \_\_\_\_\_



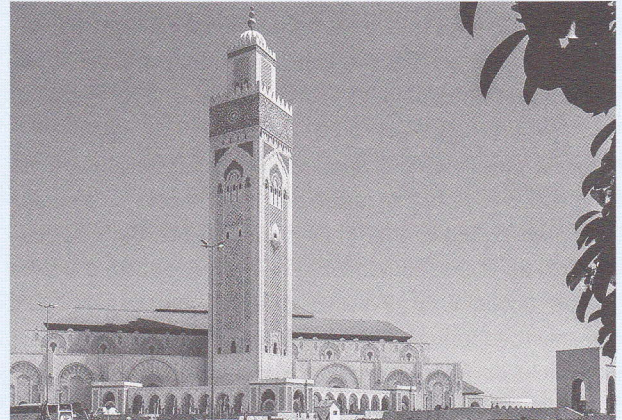
4 \_\_\_\_\_



5 \_\_\_\_\_



6 \_\_\_\_\_



© Photos 1+2: Fabien Overmann, 2: Alexandra Uhl, 4+5: Arnaud 25, commons.wikimedia.org/, 6 JRRoche, commons.wikimedia.org/.



progressivement augmenté pour passer de 8% à 33% en 1981 et à plus de 40% depuis 2000. Cependant l'apprentissage du français ne doit pas se faire au détriment de l'arabe, mais *a contrario*, dans la perspective d'une didactique de la convergence. Pendant les dernières années, on peut constater aussi une augmentation de l'enseignement de l'anglais comme troisième langue étrangère après l'arabe classique et qui entre de plus en plus en concurrence avec le français, notamment au Maroc et en Tunisie, où il est employé dans le secteur de l'économie et des entreprises multinationales.

Les arguments que l'on peut avancer en faveur de l'existence du français comme langue seconde plutôt qu'étrangère sont les suivants : 1. le début de l'apprentissage est précoce ; 2. l'apprentissage est obligatoire ; 3. le nombre d'heures enseignées en français est proche de celui de la langue officielle ; 4. la forte présence du français dans l'environnement immédiat des apprenants qui permet une pratique extrascolaire ; 5. la forte présence du français dans la presse et les médias audiovisuels. Selon le rapport de l'Observatoire régional du français dans le Monde arabe (OREMA) (1999), la production et la consommation de publications en français est un facteur réaliste pour illustrer l'authenticité francophone dans un pays. Dans les trois pays du Maghreb le français est visible, lisible et audible partout, qu'il s'agisse d'enseignes, de la presse, de la radio, de la télévision, de dialectes arabes jonchés de mots français ou tout simplement de l'emploi du français standard par un locuteur bi- ou trilingue.

### 5. La politique linguistique

Sans être langue officielle, la réalité empirique démontre clairement que le français transporte malgré tout une co-officialité qui est tue, transmet des savoirs et façonne aussi l'imaginaire maghrébin à un certain niveau. La politique d'arabisation n'a pas pu ramener le français au statut de langue étrangère. Elle est toujours restée plus qu'une langue de scolarisation qui est enseignée dans tous les cycles depuis le primaire jusqu'à l'université. Depuis l'année 2000, les trois pays du Maghreb ont entrepris d'importantes réformes de l'enseignement visant l'amélioration de l'acquisition du français qui jouit d'un statut de première langue étrangère. Dans les trois pays, le français est enseigné obligatoirement à un âge précoce dès la deuxième ou troisième année du cycle primaire et les horaires hebdomadaires ont été étendus.

En Tunisie, la précocité de l'apprentissage du français débute en troisième année et se fait en raison de 9 à 10 heures par semaine pour atteindre 12 heures à la fin du cycle primaire. Dans les écoles primaires du Maroc, le nombre d'heures varie entre 8 heures pour l'école publique et 15 heures pour le privé. Depuis 2003, l'enseignement du français démarre en deuxième année. De même l'enseignement du français en Algérie a été avancé de deux années en 2004 pour commencer en deuxième année du primaire

à la place de la quatrième année avant la réforme et le nombre d'heures est passé de 3 à 4, puis à 5 heures par semaine (Ferhan 2006).

Malencontreusement, l'enseignement-apprentissage à l'école primaire est majoritairement basé sur des principes désuets du FLE perpétuant des méthodes magistrales et privilégiant des apprentissages grammaticaux et purement notionnels par cœur. L'accroissement du volume horaire ne saura être efficace tant que les méthodes d'enseignement n'adapteront pas des approches plus communicatives, immersives et axées sur l'apprenant et tant que les classes seront surchargées. De plus, certains enseignants polyvalents du primaire maîtrisent mal le français et n'ont pas été suffisamment formés en didactique pour assurer un enseignement de qualité.

Dans les collèges et lycées privés du Maroc beaucoup d'établissements appliquent les programmes d'enseignement de la Mission française et utilisent les manuels officiels de l'enseignement du FLE. Seulement ces matériaux pédagogiques sur lesquels certains enseignants se reposent ne tiennent ni compte de la réalité arabo-berbère, ni des recherches en didactique du français langue seconde, ni de l'environnement partiellement francophone dans lequel les jeunes sont amenés à vivre et à travailler. Le rapport de l'Inspection générale de l'éducation nationale de 2002 sur « L'enseignement du français au collège » au Maroc est très clair en ce qui concerne la nature très technique de l'enseignement : « A la question *Que doit-on enseigner au collège ?* les professeurs répondent d'abord par une liste de notions parmi lesquelles beaucoup sont ressenties comme nouvelles donc inquiétantes (grammaire de phrase, de texte, de discours, typologie – texte narratif, descriptif (...)). Cette focalisation purement linguistique leur fait perdre de vue en particulier les *finalités sociales* pourtant bien enracinées dans les programmes : communiquer avec autrui, à l'oral et à l'écrit, en réception et en production, prendre en compte l'autre, s'insérer dans une langue, une culture, une société » (Rapport 2002 : 2).

Au niveau de la didactique, plusieurs recherches-actions réalisées en Tunisie ont indiqué qu'il faut renforcer la maîtrise de l'oral et éviter l'hypercorrection grammaticale qui est extrêmement décourageante pour « rapprocher l'école des réalités sociales, culturelles et intellectuelles des élèves » (Boukhari 2006 : 39). De plus l'enseignement de la littérature, de la grammaire, la production orale ou l'expression écrite « ne peuvent se réduire à un inventaire des moyens linguistiques » (*ibid.*). Baïda qui nous informe du « retour de la littérature française dans les lycées marocains » avance clairement que l'étude du texte littéraire ne doit pas être réduite à sa fonction linguistique dans une perspective purement fonctionnelle et utilitaire, mais qu'il faut stimuler bien au contraire les apprenants à « apprécier les composantes esthétiques, culturelles symboliques et philosophiques. » (Baïda 2006 : 95, 97.)



Lorsqu'on envisage à la fois une bonne maîtrise communicative et l'aptitude à suivre les études supérieures en français, le clivage entre l'enseignement secondaire arabisé et l'enseignement supérieur en français doit être dépassé pour passer du statut du français comme *discipline enseignée* au secondaire à celui de *langue d'enseignement*. La rupture avec la formation antérieure est trop brutale et met les étudiants souvent en situation d'échec.

La bonne maîtrise du français des apprenants s'avère souvent insuffisante pour réussir un enseignement entièrement en français. Conformément aux principes d'une pédagogie active et immersive, l'utilisation de la langue première en cours de langue, que ce soit au cycle primaire ou secondaire, doit devenir l'exception à la règle, réservée par exemple à une conscientisation langagière dans une perspective comparative. Dans ce contexte, Bourdureau (2006 : 34) revendique « d'aller du français langue enseignée vers le français langue d'enseignement » tout en constatant pour le Maroc que la didactique « est encore largement à inventer ». Ferhani (2006 : 15) se montre plus optimiste pour l'Algérie et vante une approche par compétences, l'organisation du travail en projets, l'adoption de la démarche inductive, la réhabilitation de l'oral, une pédagogie différenciée et la centration sur l'apprenant. Aura raison celui qui pourra apprécier les résultats dans les années à venir.

C'est surtout dans le domaine de la professionnalisation initiale et continue du métier d'enseignant que des efforts sont nécessaires afin de développer des compétences didactiques et méthodologiques plus affirmées d'un corps enseignant qui se révèle très hétérogène et souvent mal formé (Hammami 2006). La formation des enseignants reste une notion-clé et un enjeu majeur pour développer une semence qui s'apprête à germer dans une terre fertile.

## 6. L'émergence d'un français d'Afrique du Nord

Au début du troisième millénaire, la langue française est beaucoup plus présente dans l'expérience vécue que dans les règlements codifiés, et c'est l'usage qui doit légitimer une langue. Tout comme l'arabe classique par rapport à l'arabe maghrébin, le français vit dans une situation de diglossie. Le français standard englobe des variantes locales qui se transforment parfois en un sabir franco-arabe, une sorte de français créolisé et rudimentaire utilisé autrefois par les Arabes et les Berbères non scolarisés pour communiquer avec les colons (Wijnands 2005 : 126). Le français emprunte des lexies à l'univers référentiel typiquement arabe parce qu'il n'existe guère d'équivalent, tout comme l'arabe dialectal emprunte des lexies au français lorsqu'un vide lexical s'installe pour désigner un concept venant de l'extérieur du monde arabe.

Ce qui caractérise tout particulièrement la situation linguistique actuelle des pays du Maghreb, mais d'une manière plus générale aussi les pays d'Afrique subsaharienne anciennement colonisés

(Mabrouk 2007), c'est la faculté des locuteurs de faire alterner les différentes variétés de langues en choisissant le code linguistique qui est adapté à la situation de communication au niveau géographique et sociologique. « S'emparer de la langue française pour la métisser, c'est aussi résoudre les problèmes liés au hiatus entre cette langue et les réalités à décrire » (Paravy 2005 : 105). Dans son article « La langue du silence dans le Maroc urbain contemporain », Cohen montre que certains thèmes tabous imposent le silence dans la langue arabe alors que le français dans une plus grande liberté d'expression permet d'aborder plus facilement des sujets comme la sexualité, les sentiments, la religion ou la politique (Cohen 2011 : 250, 255). Et Benzakour (2007) conclut : « En somme, le français au Maroc est un composant d'un bouquet de langues qui s'interpénètrent les unes les autres mais où chacune tente, à coups de légitimité, d'historicité ou de modernité, de se (re)forger une place confortable dans un chantier de reconstruction identitaire en pleine ébullition. »

Notre synthèse s'inscrit dans la perspective d'une Francophonie de la diversité. Les rapports entre anciens colonisateurs et colonisés ont évolué vers un métissage assumé où le français et l'arabe sont moins appréhendés en termes de concurrence que de complémentarité fonctionnelle. Cette synthèse d'une altérité transculturelle et identitaire ne se traduit pas seulement par l'usage des différentes langues au quotidien, mais aussi par l'emploi qu'en font les écrivains à identité hybride dans la littérature-monde (Overmann 2012b, 2013). La prise de conscience d'un soi-même qui renferme toujours aussi le fait d'être un autre passe par le décentrage et le vacillement des repères pour construire une personnalité hybride et évolutive qui se métamorphose en permanence sur une matrice métisse en contact avec les autres.

Certains écrivains ont essayé d'inverser les rapports de force par des formules revendicatives comme celle de Tchicaya U Tam'si que nous avons cité en tête de notre dossier pédagogique sur l'Afrique subsaharienne (Overmann 2012a : 7) – « Le français m'a colonisé, et maintenant, c'est moi qui le colonise » – pour illustrer l'émergence d'un français d'Afrique par une acculturation renversée qui l' » emplit d'une sorte de latinité africaine » (Jacques Berque en parlant d'Assia Djébar 2007 : 154). Selon Henri Lopes, le français en Afrique est certes d'origine étrangère, mais « cette langue est aujourd'hui africaine, au même titre que nos langues maternelles. » (Lopes 2003 : 16.) Nous ne pouvons que souligner les paroles d'Henri Lopes qui s'appliquent d'autant plus au pays de l'Afrique du Nord que le français y a joué un rôle encore plus important de par sa proximité avec la France et l'intensité des contacts. Le dualisme identité/altérité avec ses marqueurs ontologiques est rendu fluide par le poids de l'histoire et s'ouvre vers un humanisme mondialisé – rêve ou réalité.



## Le multilinguisme dans les pays du Maghreb

### L'usage du français au Maghreb

33,4 millions de francophones réels ou partiels

Tunisie : 64 %

Algérie : 57 %

Maroc : 41 %

### Statut officiel

langue étrangère, langue vivante étrangère, langue étrangère à statut particulier... C'est une langue enseignée depuis le primaire avec un accroissement du volume horaire, mais pas une langue d'enseignement (excepté dans certaines filières de l'enseignement universitaire).

### Statut officieux

langue seconde de la bourgeoisie, des milieux aisés, de l'économie; forte présence du français dans l'environnement extrascolaire.

### L'arabe est la langue officielle au Maghreb

#### L'arabe classique I

langue du Coran et de la religion, parlée par une minorité très cultivée (plus proche d'une langue morte que vivante, Calvet)

#### L'arabe classique II

variante moderne sécularisée et standardisée depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle. Langue de l'enseignement, mais peu parlée à la maison ; communications formelles, prestige social élevé (variante haute de l'arabe).

#### L'arabe maghrébin

un ensemble de dialectes apparentés qui se présente sous différentes variantes : l'arabe marocain, l'arabe tunisien, l'arabe algérien. Langue parlée au quotidien, dans la rue, dans les familles, les échanges informelles ; généralement l'une des langues maternelles (variante basse de l'arabe).

### La population berbérophone

2002 le berbère devient langue nationale (valeur symbolique) en Algérie (art. 3 bis), mais la révision constitutionnelle de 2008 (art. 178) empêche l'officialisation du *tas-mazight*, parce que l'arabe reste la langue de l'islam, en tant que religion de l'État et garant de l'unité du territoire national.

2011 : appuyée par référendum à plus de 98%, la langue berbère devient langue officielle au Maroc (art. 5).

Maroc : 40% - 50%

Algérie : 25% - 30%

Tunisie : 1% - 2%

### Le français se créolise au Maghreb

Au Maghreb, le français emprunte des mots à l'arabe pour représenter des situations typiquement arabes. On fait alterner les différentes variétés de langues en adaptant le code linguistique à la situation de communication au niveau géographique et sociologique. Le français qui est d'origine étrangère au Maghreb est en train de devenir une langue (maternelle) comme les autres, mais aux parfums arabe et berbère.

**Arabisation** : après les indépendances, il s'agit de retrouver l'identité nationale, notamment à travers l'emploi de la langue arabe, le français et la francisation de la culture ayant été imposés par le colonisateur. En Algérie, la loi de 1991 sur l'arabisation correspond à une politique d'exclusion explicite du berbère. L'arabisation a profité à la réislamisation en Algérie. Le français est relégué au niveau d'une langue étrangère et recouvre souvent des connotations négatives.

Tableau 1



## Notes

- <sup>1</sup> Pour obtenir de plus amples renseignements sur la géographie, l'histoire, la religion, la littérature et les langues parlées au Maghreb, aussi sous forme de modules d'enseignement, nous renvoyons le lecteur à notre portail du professeur de FLE. Vous y trouverez également une abondante bibliographie ainsi qu'une filmographie. Pour une connaissance plus approfondie sur la littérature maghrébine cf. Overmann 2013, ainsi que l'édition scolaire du livre *Par le feu et étincelle* de Tahar Ben Jelloun, annotée par Laure Boivin et didactisée par Manfred Overmann, Klett 2014, et le roman d'Abdellah Baïda, *Le Dernier salto*, Ed. Marsam, 2014 (12 €). Pour une connaissance plus approfondie de l'Algérie en dossier téléchargeable, cf. Overmann 2010. Pour des séquences didactiques prêtes à l'emploi (avec des fiches de travail, l'annotation du vocabulaire, la description des objectifs, l'indication des compétences visées, les pistes pédagogiques, les solutions et un CD-ROM), cf. Boivin & Overmann 2014.
- <sup>2</sup> Pour une chronologie historique voir Overmann 2014a: [[http://portail-du-fle.info/index.php?option=com\\_content&view=article&id=92&Itemid=291](http://portail-du-fle.info/index.php?option=com_content&view=article&id=92&Itemid=291)] (Stand: 13.8.2014).

## Bibliographie

- Abitbol, Michel (2009): *Histoire du Maroc*. Librairie Académique Perrin.
- Aït Mous, Fatma (2011): Les enjeux de l'amazighité au Maroc. In : *Le Maroc: changements et faux-semblants*. (Confluences Méditerranée 3, n° 78), Paris: L'Harmattan, 121-131.
- Baïda, Abdellah (2006): Le retour de la littérature française dans les lycées marocains. In : *Former au français dans le Maghreb (Le français aujourd'hui, n° 154)*. Paris : Colin, 93-102.
- Benslama, Fethi (2011a): *Soudain la révolution! De la Tunisie au monde arabe: la signification d'un soulèvement*. Paris: Editions Denoël.
- Benslama, Fethi (2011b): *Déclaration d'insoumission. A l'usage des musulmans et de ceux qui ne le sont pas*, Paris: Flammarion.
- Benslama, Fethi (2012): *Révolution: de l'imprévu à l'imprévisible*. Fécamp: Nouvelles Editions Lignes.
- Benzakour, Fouzia (2007): Langue française et langues locales en terre marocaine: rapports de force et reconstructions identitaires. In: *Hérodote* 3, n° 126, Editions La Découverte, 45-56 [<http://www.cairn.info/revue-herodote-2007-3-page-45.htm>] (Stand: 13.8.2014).
- Berque, Jacques (2007): L'amour, la fantasia. In: Beïda Chikhi (éd.): *Assia Djebar: histoires et fantaisies*. Paris: Presses Sorbonne, 153-154.
- Bettaïeb, Viviane (éds.) (2011): *Dégage: La révolution tunisienne. Livre-Témoignages 17 décembre 2010 - 14 janvier 2011*. Paris: Editions du Laveur.
- Bianchini, Laure (2007): L'usage du français au Maghreb. In: *Constellations francophones*, Publi@rum n° 7. [[http://publiforum.farum.it/ezone\\_articles.php?id=77](http://publiforum.farum.it/ezone_articles.php?id=77)] (Stand: 13.8.2014).
- Boivin, Laure & Overmann, Manfred (2014): *Le Maghreb*. Stuttgart: Ernst Klett Sprachen.
- Borg, Eric & Talamba, Alex (2012): *Bouzid Kids. La révolution tunisienne*. Paris: Casterman.
- Boudjellal, Farid (2012): *Le Cousin harki*. Paris: Futuropolis.
- Bouguerra, Mohamed Ridha & Bouguerra, Sabiha (2010): *Histoire de la littérature du Maghreb - littérature francophone*. Paris: Ellipses.
- Boukhari, Amel (2006) : La réforme de l'enseignement du français en Tunisie : enjeux et difficultés. In : *Le Français aujourd'hui* 3, n° 154, 35-41. [<http://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2006-3-page-35.htm>] (Stand: 13.8.2014).
- Boukous, Ahmed (2013): Revitalisation de l'amazighe. Enjeux et stratégies. In: *Langage et société (Dynamique langagière au Maroc)*, n° 143, 9-26.
- Bourdereau, Frédéric (2006): Politique linguistique, politique scolaire: la situation du Maroc. In: *Le Français aujourd'hui* 3, n° 154, 25-34. [<http://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2006-3-page-25.htm>] (Stand: 13.8.2014).
- Bouttemont, Cécile (2010): L'enseignement du français dans les pays de langue arabe. In: *Bibliographie en ligne, CIEP*. [<http://www.ciep.fr/bibliographie/bibliographie-enseignement-du-francais-dans-les-pays-arabophones.pdf>] (Stand: 13.8.2014).
- Calvet, Jean Louis (1999): *Pour une écologie des langues du monde*. Paris: Plon.
- Chapatte, Patrick (2011): *BD Reporter. Du printemps arabe aux coulisses de l'Elysée*. Paris: Glénat.
- Cheriguen, Foudil (1997): Politiques linguistiques en Algérie. In: *Mots*, septembre, n° 52, 64-65. [[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots\\_0243-6450\\_1997\\_num\\_52\\_1\\_2466](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1997_num_52_1_2466)] (Stand: 13.8.2014).
- Chetouani, Lamria (1997): Langues du pouvoir et pouvoirs de la parole dans les pays maghrébins. In: *Mots*, septembre, n° 52, 85-86. [[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots\\_0243-6450\\_1997\\_num\\_52\\_1\\_2467](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1997_num_52_1_2467)] (Stand: 13.8.2014).
- Cohen, Anouk (2011) : La langue du silence dans le Maroc urbain contemporain. In : *Revue de l'histoire des religions* 228 (2), 245-263.
- Ferhani, Fatiha Fatma (2006): Algérie, l'enseignement du français à la lumière de la réforme. In: *Le Français aujourd'hui* 3, n° 154, 11-18. [[http://www.armand-colin.com/revues\\_article\\_info.php?idr=16&idnum=271378&idart=875#](http://www.armand-colin.com/revues_article_info.php?idr=16&idnum=271378&idart=875#)] (Stand : 13.8.2014).
- Ferrandez, Jacques (2008/2011): *Carnets d'Orient*. Paris: Casterman.
- Ferrandez, Jacques & Isabelle Bournier (2010): *Des hommes dans la guerre d'Algérie*. Paris: Casterman.
- Genseric, Hannibal (2014): *Maghreb: Langues maternelles et langue zombie*. 13/03/2014. [<http://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/maghreb-langues-maternelles-et-148178>] (Stand: 13.8.2014).
- Hammami, Mounira-Durtey (2006): L'enseignement du français en Tunisie: un programme ambitieux de rénovation et de soutien. In: *Le français aujourd'hui* 3, n° 154, 67-74. [[http://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=LFA\\_154\\_0067](http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=LFA_154_0067)] (Stand: 13.8.2014).
- Jacques, David et al. (2006): 'Présentation' du numéro 'Former en Français dans le Maghreb'. In: *Le français aujourd'hui* 3, n° 154, 3-7, Paris: Armand Colin. [[www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2006-3-page-3.htm](http://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2006-3-page-3.htm)] (Stand: 13.8.2014).
- Lopes, Henri (2003): *Ma grand-mère bantoue et mes ancêtres les Gaulois*. Paris: Gallimard (Continents noirs).
- Lugan, Bernard (2011): *Histoire du Maroc*. Paris: Ellipses.
- Maamar, Ahmadi Salem (2009): *L'impact de l'interculturel sur le processus de l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie*. Magister de français en didactique, UNIVERSITE KASDI MERBAH – OUARGLA, 139 p. [[http://bu.univ-ouargla.dz/Ahmadi\\_Salem\\_Maamar.pdf?idthese=35](http://bu.univ-ouargla.dz/Ahmadi_Salem_Maamar.pdf?idthese=35)] (Stand: 13.8.2014).
- Mabrou, Abdelouahed (2007): L'alternance codique arabe/français: emplois et fonctions. In: *Constellations francophones* 7, 12-20.
- Mazouni, Abdallah (1969): *Culture et enseignement en Algérie et au Maghreb*. Paris: Maspéro.
- Meddeb, Abdelwahab (2011): *Printemps de Tunis*. Paris: Albin Michel.
- Messaoudi, Leïla (2013): Présentation. In: *Langage et société*, n° 143, 5-8. [<http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2013-1-page-5.htm>] (Stand: 13.8.2014).
- Miled, Mohamed (2010): Le français dans le monde arabophone: quels statuts, quels contacts avec la langue arabe? In: *Langue française* 3, n° 167, 159-171. [[http://www.armand-colin.com/download\\_pdf.php?id=0&ecr=9&idr=7&idart=7104](http://www.armand-colin.com/download_pdf.php?id=0&ecr=9&idr=7&idart=7104)] (Stand: 13.8.2014).